

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — IV Etablissement des Sœurs de l'Espérance à Montréal. — V Les Jésuites. — VI Chronique diocésaine. — VII Nomination ecclésiastique. — VIII Cérémonies religieuses. — IX Union Saint-Jean. — X Société d'une messe. — XI Aux prières. — XII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 8 décembre

Dans le diocèse de Montréal, collecte pour les séminaristes pauvres.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 15 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-François-Xavier (Verchères et Caughnawaga), de Saint-Ambroise, de Saint-Constant et de Sainte-Lucie.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Sainte-Valérie.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-François (West Shefford) et de Saint-Damase.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-François-Xavier (Batiscan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE — Solennité des titulaires de Sainte-Bibiane, Richmond, de Saint-François-Xavier (Brompton) et de Sainte-Lucie (Dis-ell).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-Xavier, Saint-Majorique et de Sainte-Eulalie.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Sainte-Barbe.

J. S.

ETABLISSEMENT DES SOEURS DE L'ESPERANCE

A Montréal

DANS une circulaire qu'il adresse aux membres de son clergé, Mgr l'archevêque leur annonce l'établissement à Montréal des Sœurs de l'Espérance, et il fait connaître l'œuvre spéciale de charité à laquelle se dévouent ces religieuses. Cette lettre où sont traités en outre plusieurs autres sujets, n'est pas destinée au public. Nous avons cependant reçu l'autorisation d'en reproduire ici le passage relatif à l'arrivée parmi nous des religieuses gardes-malades. Les journaux quotidiens voudront bien, comme nous, porter à la connaissance de leurs lecteurs cet extrait de la circulaire de Monseigneur.

Archevêché de Montréal, 27 novembre 1901.

ETABLISSEMENT DES SOEURS DE L'ESPERANCE A MONTRÉAL

La *Semaine religieuse* vous a appris dernièrement l'arrivée des Sœurs de l'Espérance à Montréal. C'est mon devoir de vous les faire connaître, et de vous dire l'œuvre qu'elles viennent accomplir au milieu de notre population.

Ces religieuses forment une des branches de la Congrégation de la Sainte-Famille, fondée à Bordeaux, en France, par l'abbé Noville, en 1820, approuvée et à plusieurs reprises hautement louée par les Souverains-Pontifes. Au nombre de près de quinze cents aujourd'hui, elles possèdent, en France seulement, plus de cinquante maisons, et elles sont établies en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Belgique, jusqu'en Afrique et dans l'Asie.

Leur but unique est de soigner les malades à domicile. Elles n'ont pas d'hôpitaux et ne reçoivent point de patients chez elles, mais se consacrent exclusivement au service des malades dans la famille. Ce sont, en un mot, de vraies gardes-malades,

et ell
prend
spécie
religio
Pré

vices
destin
vent l
chez l
comme
envers

Pou
sur un
point
dans la
reconn

Rien

plus lai
qui soi

possible
du méd
prescrit
du pré

négliger
désirée,
en faisa
de les ve

Dieu, le

son, tell

On le

œuvres

nous. Au

règle qui

des, dans

admirabl

et elles se préparent à ce ministère délicat, dont on comprend de nos jours plus que jamais l'importance, par des études spéciales, comme elles se forment à toutes les vertus de la vie religieuse par le noviciat.

Prêtes à se dévouer dans toutes les demeures où leurs services seraient requis, elles sont, cependant, particulièrement destinées aux classes aisées de la société, parce qu'il y a souvent là des besoins qui ne se rencontrent pas ailleurs, même chez les pauvres. Leur création ne vous apparaît-elle pas comme une attention des plus délicates de la charité chrétienne envers certaines formes de l'épreuve et de la souffrance ?

Pour assurer leur subsistance elles comptent simplement sur une modeste rémunération de leurs labeurs. Ce ne sont point des ouvrières salariées, mais de pieuses infirmières dans la main desquelles les malades versent l'obole de leur reconnaissance.

Rien de plus simple que leurs règles et, tout à la fois, rien de plus large. La charité seule les a inspirées. Soigner le corps qui souffre, et en même temps faire à l'âme tout le bien possible ; consoler des parents affligés, être les aides fidèles du médecin, par l'accomplissement scrupuleux des ordonnances prescrites ; faciliter avec prudence et discrétion l'œuvre bénie du prêtre ; joindre le travail à une prière constante ; ne négliger aucun moyen humain pour obtenir une guérison désirée, mais compter toujours sur le secours de la grâce ; et en faisant tout cela se sanctifier, pratiquer au milieu du monde les vertus chrétiennes, édifier constamment par l'amour de Dieu, le zèle, la modestie, l'oubli de soi-même, telle est la mission, telle est la vie des Sœurs de l'Espérance.

On le voit, ce n'est pas une œuvre en opposition avec les œuvres de miséricorde que la religion accomplit au milieu de nous. Au contraire, les Sœurs de l'Espérance, à raison de leur règle qui les fait se consacrer exclusivement au soin des malades, dans les familles, viennent compléter le ministère de nos admirables hospitalières et sœurs de charité.

Les besoins que j'avais constatés moi-même en plus d'une circonstance, et maintes observations que j'avais entendues me faisaient désirer leur venue dans notre ville. Ce désir a été visiblement béni de Dieu. J'entamai avec la supérieure générale de l'institut des négociations qui aboutirent aux plus heureux résultats. Toutes les difficultés inhérentes à une fondation de ce genre s'applanirent d'elles-mêmes ; et, le 30 septembre dernier, les premières religieuses nous arrivaient au nombre de huit, par un bateau de la ligne franco-canadienne. L'Hôtel-Dieu ouvrit généreusement ses portes pour les recevoir, comme il avait autrefois reçu les fondatrices de notre Carmel.

Bientôt, un pieux citoyen, à qui je tiens à exprimer ici mes remerciements les plus sincères, leur offrit gratuitement, pour plusieurs mois, l'usage d'une de ses maisons. Elles s'y installèrent provisoirement, et y demeurent en attendant que la Providence leur fasse trouver l'habitation qui leur convient (1).

Elles se sont mises à l'œuvre sans retard, et plusieurs de nos meilleures familles ont pu constater leur habileté et leur dévouement. On les a mandées à la ville, on les a mandées à la campagne. Leur nombre est déjà insuffisant, et il est manifeste qu'il faudra, avant longtemps, faire venir de nouvelles recrues. Je n'en doute pas, elles seront ici, comme partout en Europe, l'objet de l'estime et de la sympathie publiques ; elles accompliront sur notre terre le bien qu'elles accomplissent là-bas.

Pour terminer cette petite notice qui est comme la présentation officielle de nos religieuses gardes-malades, je mettrai sous vos yeux la touchante prière que, d'après sa règle, la Sœur de l'Espérance doit réciter chaque jour pour les patients confiés à ses soins :

“ Divin Sauveur, qui, durant votre séjour au milieu des hommes, n'avez jamais refusé de guérir les infirmités corporelles ou spirituelles de ceux qui recouraient à vous, faites éclater la

(1) Adresse actuelle des religieuses : 319, rue Sherbrooke.

mên
lades
afflig
les ec
tout
dévo
embra
sœurs
tre, et
ma je
liberte
pour e
veille
service
quelqu
dispose
lui le
donnez
rance, i
et pour
prochai
d'autan
vers vo
vous, S
Saint-E

Tel



et qu'à l.

même puissance et la même bonté en faveur des pauvres malades qui réclament mes soins ; guérissez-les des maux qui affligent leurs corps, et accordez à leurs âmes les lumières et les consolations dont elles ont besoin. Vous savez, Seigneur, tout ce que leurs souffrances m'inspirent de compassion et de dévouement. C'est pour eux que je me suis arrachée aux tendres embrassements de mon père, de ma mère, de mes frères et de mes sœurs ; c'est pour eux que j'ai quitté les lieux qui m'ont vue naître, et que j'ai dit un dernier adieu à toutes les compagnes de ma jeunesse ; c'est pour eux que j'ai fait le sacrifice de ma liberté, des biens et des joies que m'offrait le monde ; c'est pour eux que, renonçant aux paisibles loisirs de la famille, je veille nuit et jour au chevet de leur lit en consacrant à leur service tout ce que j'ai de force, de santé et de vie. Ah ! si quelqu'un d'entre eux devait succomber à son mal sans s'être disposé à paraître devant vous, de grâce, ô mon Dieu, laissez-lui le temps de se reconnaître ! Donnez-moi sa maladie, et donnez-lui les jours que vous me réserviez ! . . . Sœur de l'Espérance, ma destinée, à moi, est de mourir pour le soulagement et pour le salut de mes chers malades ; et cette mort, quelque prochaine et quelque douloureuse qu'elle soit, je l'accepte avec d'autant plus de joie qu'elle aura pour fruit de les ramener vers vous, qui êtes la véritable vie et la souveraine félicité ; vous, Sauveur Jésus, qui vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il."

LES JESUITES

Tels qu'on les montre aux enfants protestants
Tels qu'ils sont en réalité

Esuis protestant, écrit un journaliste des Etats-Unis, et depuis l'enfance on me racontait que les jésuites ont des cornes et les pieds fourchus, et qu'à leur passage on sent l'odeur du soufre.

Si, devenu adulte, je n'ai pas cru à de telles billevesées, j'ai pourtant conservé une sainte horreur à l'égard de la secte jésuitique. Or, les circonstances voulurent que le gouvernement me désignât un jour pour faire partie de la commission chargée de l'administration du département indien. Dans mon nouvel emploi, je fus forcé de parcourir en long et en large le pays des Indiens, et particulièrement de visiter leurs écoles et leurs instituts d'éducation. Je tressaillis quand j'appris que beaucoup d'écoles indiennes étaient dirigées par les jésuites. Je voulus les visiter, les étudier avec plus d'attention, avec un pédantisme défiant. Or, je puis formellement déclarer qu'en aucune école américaine on ne faisait œuvre vraiment éducatrice, à l'exception des écoles dirigées par les jésuites. Les jésuites ont su relever l'Indien, lui rendre sa dignité d'homme, le rattacher à la religion et à la civilisation.

Leur œuvre a dû être entravée par le fanatisme sectaire de ceux qui, pour ne pas perdre une prétendue popularité, dénaturaient ou embarrassaient la propagande même la plus honnête, et de ceux qui agissaient par crainte d'encourir la disgrâce de l'association protectrice américaine.

Cette association m'a pourtant fait l'honneur le plus grand qui me soit arrivé dans la vie : celui de me condamner publiquement pour avoir eu le courage de dire ce que je répète solennellement ici.

Je fais appel à tous les sénateurs présents qui ont eu, comme moi, la possibilité de visiter les wagons du *Northern Pacific* (espèce de mission-refuge ambulante), à l'aide desquels les jésuites seuls ont réussi à résoudre un problème ardu et difficile, et à sauver les Indiens de cette dégradation dans laquelle nous les aurions laissés.

J'ai vu le P. Ravaille, cet homme vénérable appartenant à une congrégation qui ne fait rien pour elle-même,

je
de
qu
(
des
ver
I
qu'
plin
pre
I
seu
10,0
Q
l'arc
liqu
régé



Tassé,

C'es

d'intel

encore

années

L'ur

fatalen

foudro

projets

je l'ai vu, étendu sur un misérable grabat, réduit à posséder seulement un crucifix et, pour salaire, à avoir uniquement le témoignage de sa conscience de saint.

Or, prenez un *clergyman*, à nous, et envoyez-le au milieu des Indiens, et vous verrez s'il ne tardera pas à soupirer vers le retour au milieu des aises de la vie.

Le jésuite n'a pas d'ambition personnelle, il ne pense qu'à atteindre son objectif, lequel n'est autre que d'accomplir son devoir. J'ai toujours pu le constater de mes propres yeux.

Dans toute ma longue carrière politique, j'ai fait une seule bonne action : celle d'obtenir une subvention de 10,000 dollars aux écoles de Saint-Ignace de Montana.

Quand je veux me construire une maison, j'appelle l'architecte que je crois le plus apte à cela ; si les catholiques et les jésuites sont les plus aptes à élever et à régénérer le peuple, que ce soit à eux de le faire...

CHRONIQUE DIOCESAINE

MM. PRINEAU ET TASSE

LA chronique est endeillée cette semaine. Elle pleure avec le clergé de Montréal deux vénérables prêtres, M. Joschim Primeau, curé de Boucherville, et M. Maximilien Tassé, curé de Longueuil.

C'est une curieuse coïncidence que la mort, à deux jours d'intervalle, de ces deux prêtres voisins, à peu près du même âge, encore forts et robustes tous les deux, pouvant espérer de longues années de vie.

L'un terrassé depuis le printemps, s'est vu partir doucement, mais fatalement, sans espoir de retour. L'autre meurt en dix jours, foudroyé par la même maladie, au moment où il faisait de nombreux projets pour l'avenir.

Celui qui étudierait ces deux caractères apparamment différents, y verrait un même principe d'action. Tous deux se ressemblaient par une égale passion du devoir, du salut des âmes et de la gloire de Dieu.

S'ils ont fait des œuvres différentes, s'ils ont pris des moyens divers pour arriver à leur but, c'était affaire de tempéramment et de milieu.

* * *

M. Joachim Primeau naquit à Châteauguay le 13 octobre 1830. Son père n'était pas un homme ordinaire. Quelle foi robuste et édifiante dans ce chrétien obligé de gagner sa vie avec des hommes de chantier !

« Nous n'affirmons que la vérité simple, c'est le P. Lalande, S. J., qui parle, en disant que cette vie de quatre-vingt-onze ans, a été une prière continuelle.

« Il avait une telle horreur de tout ce qui offense Dieu mortellement, qu'il ne pouvait être témoin du péché, sans frémir et sans faire, à sa manière, un acte d'amour divin. Entendait-il un blasphème — et certes, les compagnons de nos floteurs en entendent par milliers — il lançait aussitôt vers Dieu une oraison jaculatoire. Non seulement, il ne se livrait jamais à la colère, à l'intempérance, à aucune action malhonnête, mais il se gardait du mensonge, des moindres fautes, comme d'une atteinte à son honneur et à sa foi.

« Il ne lui en coûtait pas plus de s'agenouiller en présence de ses compagnons de travail, souvent railleurs, pour offrir son travail à Dieu avant de le commencer, qu'il ne lui en coûtait de s'agenouiller, seul, dans son champ, dans la forêt, ou sous son toit, pour faire dans une attitude ferme et respectueuse, malgré ses fatigues, sa longue prière du soir et du matin.

« Lui arrivait-il un malheur, il en remerciait aussitôt Notre-Seigneur ; dans la prospérité, sa reconnaissance allait jusqu'à faire couler ses larmes. Un jour qu'il était sur une charge de foin, il tomba de tout son poids sur l'aire de la grange. On crut, tant la chute avait été lourde, qu'il ne s'en relèverait pas. Mais faisant aussitôt un suprême

effort, il se met péniblement à genoux, lève ses mains au ciel en s'écriant : « Merci ! ô mon Jésus ! »

« Une autre fois, il visitait, en compagnie de son petit-fils, le R. P. Primeau, S. J., alors jeune collégien, le domaine qu'il avait défriché dans son jeune temps, et légué dans la suite en héritage à son fils aîné. A la vue de ce champ couvert de moisson, il fut transporté de reconnaissance : « Que Dieu est bon ! » dit-il, ému jusqu'aux larmes ; « mon enfant, remercions-le pour tant de dons ! » et s'agenouillant, sur ce sol arrosé tant de fois de ses sueurs, il rendit grâces à Dieu qui fait pousser l'herbe des vallées, qui fait fleurir la prairie et mûrir les moissons. »

N'est-ce pas louer le fils que de faire l'éloge d'un tel père ? Voilà pourquoi nous avons fait une aussi longue citation.

M. Primeau commença ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, vint plus tard passer deux années au petit séminaire de Sainte-Thérèse, puis revint terminer son cours au collège de ses premières affections. On peut dire que sa reconnaissance pour cette *Alma Mater* fut de celles qui durent et deviennent plus vivace à mesure qu'on avance en âge.

Le 9 août 1857, M. Primeau recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Bourget, dans l'église de Chateauguay. Le jeune lévite avait alors vingt-sept ans.

Son premier vicariat fut celui de Berthier, où il demeura deux ans. De là, il fut envoyé à Saint-Barthélemi ; puis, deux ans après, préposé à la desserte intérimaire de la paroisse de Saint-Cyprien, durant le voyage en Europe de M. le curé Morrisson. Le 30 septembre 1863, Mgr Bourget l'appela à la cure de Saint-Patrice-de-Sherington, où il demeura quatorze ans.

« Chez nous, dit encore le P. Lalande comme chez tous les peuples, aujourd'hui comme toujours, règne le génie du mal avec sa hideuse progéniture, l'orgueil, l'ignorance, la haine, le blasphème, l'astuce, l'injustice, l'immoralité. A l'encontre de cette puissance de perdition, il faut celle qui fait aimer et bénir, qui enseigne l'humilité,

la justice, la franchise, la pureté. Pardonner, consoler, cicatriser, guérir, sauver, sont des biens nécessaires partout où sont l'offense, l'égoïsme, les plaies, les maladies, la mort. Au chrétien qui sort de cette vie, il faut quelqu'un pour ouvrir les portes du ciel : c'est l'œuvre du prêtre. On peut s'y habituer et la voir d'un œil indifférent, on ne lui enlèvera jamais sa sublime grandeur. Une vie qui s'y est fidèlement employée, est une vie toute de dévouement et de charité ; et c'est Bourdaloue qui a dit : « Dévouement et charité, voilà ce qui fait le héros ». Cet héroïsme n'exige ni l'éclat d'un grand théâtre, ni celui d'un grand nom ; il peut se trouver au fond de la plus obscure paroisse. Si le monde l'ignore, tant mieux ! Dieu le connaît, c'est assez.

« Voilà la mission remplie par M. Primeau, et voilà son éloge.

« Quatorze ans de ministère à Sherrington y ont laissé des traces profondes de son zèle. Là, comme partout, il fut actif, et son ingénieuse bonté sut toujours lui charger également, et pour tous, les mains de dons, et le cœur de paroles consolantes.

« Dans cette paroisse, pauvre alors, où se trouvaient plusieurs familles protestantes, il sut réunir les fonds nécessaires à la réparation de l'église, à la construction d'une sacristie et d'une école. Sa mémoire y reste attachée, comme elle est inscrite dans le cœur des fidèles paroissiens. »

M. l'abbé Primeau fut le 22ème curé de Boucherville. Il y arriva en 1877, et se proposait l'année prochaine d'y célébrer ses noces d'argent comme curé de cette paroisse. Elles auraient été belles ces fêtes ; comme toutes celles du reste — et elles sont nombreuses — qu'il a organisées.

A Boucherville, sa vie a été aussi une vie de labeur continu. Construction d'un couvent pour les Sœurs de la Congrégation, d'un collège pour les Frères, d'un presbytère ; on sait ce que représente de difficultés et de peines l'érection de ces édifices.

Entre-temps, il trouvait moyen de se dépenser généreusement pour l'œuvre de la cathédrale, pour l'université dont il était gouverneur.

A qui de nous n'a-t-il pas tendu la main pour ces œuvres chères. Nous mentionnerons aussi son dévouement pour la construction du monument de Mgr Bourget dont il était un admirateur enthousiaste. Pas une œuvre qui intéressait la gloire de la religion ne lui fut indifférente.

Le curé de Boucherville eut des critiques ; qui n'en a pas ? Ses œuvres ont pu être censurées ; quelle bonne œuvre ne l'est pas, et quelles œuvres sont parfaites ?

Sa bienfaisance, son hospitalité cordiale, sa franchise d'allure et de caractère, ses manières pleines d'une politesse simple et vraie comme sa charité, ses nobles qualités de prêtre enfin, rehaussées en lui par celles du gentilhomme, l'ont fait estimer de ses confrères et de tous ceux qui l'ont connu.

Ses funérailles eurent lieu mardi, le 26 du courant. C'est Mgr Racicot qui a chanté le service, auquel assistaient Mgr l'archevêque et un clergé très nombreux, venus rendre hommage à celui qui s'était toujours fait un devoir d'assister aux obsèques de ses confrères. Le corps a été déposé dans le caveau de l'église paroissiale.

* * *

M. l'abbé Maximilien Tassé appartient à une famille bénie du bon Dieu.

Il est parent avec Mgr l'archevêque de Montréal et frère du curé actuel de Saint-Cyprien. M. Alphonse Tassé, ancien curé de Saint-Remi et de Sainte-Scholastique, ancien supérieur du collège de Sainte-Thérèse, homme de science, de vertu et d'une austérité peu ordinaire, décédé il y a une douzaine d'années, était l'aîné des trois.

Par sa mère, M. Tassé se rattache aussi à la famille des Aubry, et se trouve le neveu de MM. Clément, Luc et Joseph Aubry, et l'arrière neveu de M. Laurent Aubry, tous prêtres distingués.

M. Tassé était avant tout un homme de caractère. « Tout en lui, nous dit le spirituel chroniqueur des *Annales Thérésiennes*, annonçait la force, l'énergie, un tempérament de géant : les traits du visage largement dessinés, puissants en os et en muscles, le front haut,

des yeux au regard assez doux, mais surmontés de sourcils hérissés, de poils serrés, longs et droits ».

Les questions du jour ne lui étaient jamais étrangères ; et c'est avec force et conviction qu'il soutenait ses opinions. Chez lui pas de mollesse, pas de faiblesse. Il était de ces gens faits pour conduire, se faire écouter. « C'est que, écrit encore M. l'abbé Rouleau, mâle caractère, mâle physionomie, ces hommes n'ont pas peur. On dirait qu'ils aiment les combats, qu'ils sont dans leur élément ordinaire au milieu des luttes. C'est le front haut, la visière levée qu'ils se placent devant ceux qui prétendent leur résister. Jamais pour arriver à un but, s'ils rencontrent un obstacle, ils ne feront un détour ; jamais pour amener un adversaire, vaincre une résistance, ils ne recoureront à la souplesse. Ces batailleurs ne plient pas ; ils se jettent sur la force résistante, enlèveront, emporteront la barrière, ou ils la briseront ».

Cette écorce rude cachait pourtant un cœur d'or ; un père sensible au bonheur ou au malheur de ses enfants ; un ami fidèle. Ceux qui ont pu toucher la fibre sensible de sa charité, se rappelleront avec quelle bonté ils les recevaient et les hospitalisaient.

Dans son presbytère, il aimait le franc rire et les conversations bruyantes. Ce n'est pas lui qui aurait mis fin aux bons propos, aux anecdotes amusantes, à la joie qui débordait souvent bien large de tous les cœurs.

Prêtre, il l'était dans toute la force du mot. Au dire de Mgr l'archevêque, c'était un homme de doctrine et de principes. Il aimait la chaire et la prédication était pour lui une passion véritable. « Il a prêché nous dit son fidèle biographe : *opportune, importune*. Il a fait rude guerre à tous les vices, à tous les mauvais principes. Il a pu exciter des colères, paraître âpre, mais nul ne voulait mourir sans l'avoir à ses côtés pour être préparé au grand voyage. Auprès des malades il se fait père, il se fait mère, il a toutes les délicatesses de la sœur de charité. Par sa foi vive il a le don d'inspirer le détachement de la terre, de communiquer ces espérances immortelles,

qui font paraître moins redoutables les approches de la mort. C'est le témoignage que lui rendent tous ceux qui l'ont vu dans ce ministère ».

En tout cela, il avait hérité d'un bien de famille. Et ce n'est pas sans émotion que nous nous rappelons le dévouement de son oncle, M. Joseph Aubry, qui âgé de plus de quatre-vingt ans, parcourait les chaires de la province de Québec, faisait entendre la parole de Dieu, et parvenait ainsi à fonder des bourses pour l'instruction des enfants pauvres.

Les aumônes de M. Tassé ont été discrètes, mais larges et abondantes. Les hospices de Saint-Benoit et de Longueuil ont pu apprécier sa générosité. C'est par milliers de dollars qu'il vint en aide aux pauvres.

M. Tassé a fait ses études au collège de Montréal. Prêtre, il devint directeur du petit séminaire de Sainte-Thérèse ; puis fut chargé successivement des cures de Saint-Benoit, de Saint-Lin et de Longueuil.

Ah ! Longueuil ! Comme il était orgueilleux de son temple magnifique ! Comme il aimait ses chères ouailles ! Comme il eut voulu, lorsque, récemment, il donna sa démission, leur faire personnellement ses adieux ! Plusieurs fois il s'esseyà secrètement, pour voir si les forces ne lui feraient pas défaut. Abattu, à bout d'énergie il dut renoncer à ce désir bien légitime.

« Au moins, dites-leur, répétait-il souvent à celui qu'il avait demandé pour le remplacer en cette circonstance, combien je les aime ; comme je les bénis de tout mon cœur ; comme je leur souhaite du bien ; comme je leur pardonne. »

La mort de M. Tassé n'a surpris personne. Son agonie a été longue, mais paisible. Il s'endormit dans le Seigneur le 25 du courant, à 6.35 heures de l'avant-midi. Le 28, Mgr Lorrain chantait son service à Longueuil, en présence de Mgr Bruchési et d'un clergé nombreux.

Désormais c'est là qu'il dort son dernier sommeil.

L.-E. COUSINEAU.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé L.-J. Lafortune a été nommé curé de Boucherville.

CEREMONIES RELIGIEUSES

A la maison-mère des Sœurs de la Providence

LES 20 et 21 du courant, avaient lieu à la Providence, Maison-Mère, des cérémonies de vêtue et de professions religieuses.

Celle du 20 était présidée par le révérend père A. Lemieux, vice-provincial des PP. Rédemptoristes, qui donnait le saint habit à Mlles : Flore Jallette, Marie-Louise Gariépy, Louisia Claveau, Maria Perron, Edouardina Baril, Alexandrina Biust, Alma Prévost, Rosalie Bélair, Parmélie Millette, Rose-Alma Séguin, Ernestine Bérard, Eugénie Courcelles, Germaine Martineau, Angéline Leblanc, *novices vocales* ; et à Mlles : Elodina Bibeau, Marguerite Chauvin, Lydia Rhéaume, *novices coadjutrices*.

Le 21, Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, recevait les vœux annuels des Sœurs : Marie Dufour dite sœur Georgie, de Nashua, N.-H. ; Marie-Louise Cyr dite sœur Catherine de Ricci, Clara Thibault dite sœur Marthe de Béthanie, de Missoula, Montana ; Catherine Finnigan dite sœur Brigitte de Suède, de Great Falls, Montana ; Alphonsine Filion dite sœur Charles-Alexandre, de Montréal ; Hermine Morin dite sœur Procule, de Fall River, Mass. ; Arline Dufresne dite sœur Louise de Toulouse, du Cap-de-la-Madeleine ;

A
V
A
d
V
R
W
S
E
L
W

G
M
A

G.

M
hon
cou
l'ass
sacri

Arch

M.
Long
Saint
unior
leur c

Arche

Anysie Bergeron dite sœur Théodose, de Saint-Didace ; Véronique Bouvet dite sœur Marie-Léonard, de Saint-Albert-de-Warwick ; Hermine Lesieur dite sœur Valère, de Yamachiche ; Thérèse Moquin dite sœur Joseph-Victor, de Longueuil, *professes vocales* ; et des Sœurs : Rosanna Bibeau, de Saint-François-du-Lac ; Marie Arpin, Wilhelmine Lemieux, de Manchester ; Clara Lajoie, de Sainte-Hélène ; Eugénie Dumont, de Saint-Alexandre ; Ernestine Piché, de Saint-Silvère ; Maria Gélina, de Lowell, Mass. ; Julia Foucault, de Saint-Médard-de-Warwick, *professes coadjutrices*.

Ont prononcé les vœux perpétuels, les Sœurs : L'Ange Gardien, Joseph-Théodule, Marie-Anyse, Marie-Concorde, Marie de Gethsémani, Toussaint, Blanche de Castille, Alvarèz, Thérèse du Saint-Sacrement, *professes vocales*.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé G. Bourassa, secrétaire général de l'Université Laval.

UNION SAINT-JEAN

Avis de messe

M. l'abbé Joachim Primeau, curé de Boucherville et chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, décédé le 22 novembre courant, faisait partie de l'Union Saint-Jean. Tous les membres de l'association de messes de cette union sont tenus d'offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme de leur confrère défunt.

G. DAUTH, ptre, ch..

Secrétaire de l'Union Saint-Jean,

Archevêché de Montréal, le 23 novembre 1901.

M. l'abbé Maximilien Tassé, vicaire forain et ancien curé de Longueuil, décédé le 25 novembre courant, faisait partie de l'Union Saint-Jean. Tous les membres de l'association de messes de cette union sont tenus d'offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme de leur confrère défunt.

G. DAUTH, ptre, ch..

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

Archevêché de Montréal, le 26 novembre 1901.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 22 novembre 1901.

M. l'abbé Joachim Primeau, chanoine honoraire et curé de Boucherville, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, *chancelier*.

Archevêché de Montréal, le 25 novembre 1901.

M. l'abbé Maximilien Tassé, vicaire forain et ancien curé de Longueuil, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, *chancelier*.

AUX PRIERES

M. le chanoine Joachim Primeau, curé de Boucherville, décédé à Boucherville.

M. l'abbé Maximilien Tassé, vicaire forain, ancien curé de Longueuil, décédé à l'Hôpital-Général de Montréal.

Sœur Saint-Elphège, née Catherine-Florence Toohy, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

M. Jean-Baptiste S.-D. Blondin, décédé à Martindale, P. Q.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 8 décembre

Fête de l'Immaculée-Conception de Marie, *le cl.* ; à la messe mém. du II dim. de l'Avent ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim. (ant. *Tu es*).
